

01

Cycle : accompagnement de personnes en situation de handicap d'origine psychique – Module 1

➕ [ÉLIGIBLE AU DPC](#)

Fiche technique

Secteurs

Social et Médico-social

Public

Professionnels du secteur sanitaire, social et médico-social en contact avec des personnes présentant des troubles psychiques (médicaux et non médicaux)

Durée

4 jours

Organisme de formation

➔ INFIPP

Date limite d'inscription

22/02/2019

Lieux & dates

➔ Groupe 1

Hôtel ARCHIPEL

Du 2 au 5 avr. 2019

➔ Groupe 2

CAT de l'ANSE

Du 8 au 11 avr. 2019

Intervenant

➔ **Jacqueline Fontaine**

Cadre de santé

Contexte

Dans le cadre du Projet Régional de Santé, le Schéma Régional d'Organisation Médico-Sociale (SROMS) porte le handicap psychique comme une de ses priorités d'intervention, avec notamment une mesure précise à destination de la formation des professionnels. Les établissements sociaux, médico-sociaux et sanitaires sont de plus en plus confrontés à des personnes présentant des troubles psychiques et mentaux. Les professionnels se trouvent souvent démunis faute de connaissances suffisantes sur ces pathologies.

Objectifs

Module 1 : les fondamentaux du handicap psychique : concepts et acteurs

- ➔ Différencier troubles psychiques et handicap psychique
- ➔ Favoriser une prise en charge intégrative et coordonnée des comorbidités psychiatriques et addictologiques
- ➔ Connaître les principaux acteurs
- ➔ Différencier l'accompagnement du handicap mental et du handicap psychique
- ➔ Approfondir les connaissances en psychopathologie et troubles du comportement
- ➔ Inscrire les pratiques professionnelles dans la prévention et la gestion des situations de crise
- ➔ Savoir identifier et évaluer les situations à risque
- ➔ Adopter une posture adéquate et savoir gérer les situations de crise et de violence

Prérequis

Aucun prérequis n'est demandé